



COMMISSION SCOLAIRE PIERRE-NEVEU COMITÉ DE PARENTS

PROCÈS-VERBAL d'une réunion du comité de parents du Centre de services scolaire Pierre-Neveu tenue le mardi 29 septembre 2020 à la cafétéria de la Polyvalente Saint-Joseph, 565 rue de la Montagne, Mont-Laurier, à 18 h 30.

PRÉSENCES

Arsenault, James	École Saint-Eugène (président)
Lajeunesse, Isabelle	École Polyvalente Saint-Joseph (secrétaire-trésorière)
Brisebois, Denis	École Saint-Eugène
Harvey, Claudy	École des Trois Sentiers
Godon, Stéphane	École du Méandre
Labelle, Mélissa	École de la Madone et de la Carrière
Lajeunesse, Maude	École du Val-des-Lacs
Lefebvre, Mélanie	École de Ferme-Neuve et des Rivières
Legault, Katy	École aux Quatre Vents
Stafford, Luc	École de la Lièvre-Sud

ABSENCES

Larente, Marilyn	École Jean-XXIII
------------------	------------------

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. James Arseneault, président, fait l'ouverture de la séance à 18 h 30.

2. MOT DE BIENVENUE

M. James Arseneault invite les membres à se présenter. Il profite de l'occasion pour présenter la nouvelle secrétaire du comité, Mme Nicole Laroche. M. Arseneault ajoute également qu'il ne siègera plus au comité de parents.

3. P-2247-20 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Claudy Harvey que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue du président sortant
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 17 juin 2020
5. Explication du rôle du conseil d'administration du centre de services scolaire <i>Procédure désignation 2.1 et 2.2</i>

6. Le rôle du comité de parents dans le nouveau CSS
7. Élection des représentants parents du centre de services scolaire <i>Procédure de désignation section 4</i> <i>Discours (5 minutes chaque candidat)</i> <i>Déterminer méthode de vote (majorité absolue (50 %+1) ou majorité simple)</i> <i>Élection (5 administrateurs)</i>
8. Nomination de l'administrateur représentant EHDAA
9. Élection des postes d'officier du comité de parents <i>Président</i> <i>Secrétaire-trésorier</i> <i>Animateur/trice Facebook</i>
10. Calendrier des rencontres du comité de parents
11. La FCPQ <i>Formations</i> <i>Avis légal</i> <i>Capsules vidéo</i> <i>Congrès</i> <i>FCPQ en direct (lundi soir)</i>
12. Pour vos conseils d'établissement
13. Passation du mandat entre le comité 2020 et le comité 2021 <i>Ordre du jour type</i> <i>Document ressources de formation</i> <i>Zoom</i> <i>Ressources CSS pour le comité de parents</i> <i>Clés et système d'alarme</i>
14. Objectifs du CP 2019-2020 <ul style="list-style-type: none"> ✓ <i>Engagement parental</i> ✓ <i>Formations</i> ✓ <i>Participation des parents dans les écoles</i> ✓ <i>Communication entre les écoles</i> ✓ <i>Projet de loi 40</i>
15. Correspondance
16. Dépôt de documents
17. Autres sujets
18. Parole au public
19. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. P-2248-20 SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 17 JUIN 2020

Il est proposé par Katy Legault que le procès-verbal de la réunion du 17 juin 2020 soit accepté sans que la secrétaire soit tenue d'en faire lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. EXPLICATION DU RÔLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

James Arseneault explique le rôle du conseil d'administration du Centre de services scolaire. Il recommande que le conseil puisse obtenir plus de pouvoirs. Formation à venir.

Un minimum de 4 séances par année. Il y aura également des sous-comités.

6. LE RÔLE DU COMITÉ DE PARENTS DANS LE NOUVEAU CSS

James Arseneault explique le rôle du conseil d'administration vers le comité de parents. La priorité : Les enfants.

Il recommande que le conseil soit représenté par un enseignant, un membre du personnel de soutien et cinq personnes domiciliés en territoire.

7. ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

Suite à la mise en place de la nouvelle gouvernance scolaire, le comité de parents doit procéder à la nomination d'un parent pour représenter chacun des districts du centre de services scolaire. Les parents ainsi nommés siégeront au conseil d'administration du centre de services scolaire.

District du Rapide

- Isabelle Lajeunesse déclare son intérêt à occuper le siège réservé à son district.

Maude Lajeunesse appuie cette candidature.

District de la Lièvre Sud

- Luc Stafford déclare son intérêt à occuper le siège réservé à son district.

Claudy Harvey appuie cette candidature.

District de la Lièvre Nord

- Mélanie Lefebvre déclare son intérêt à occuper le siège réservé à son district.

Katy Legault appuie cette candidature.

District de la Kiamika

- Katy Legault déclare son intérêt à occuper le siège réservé à ce district.
- Denis Brisebois déclare son intérêt à occuper le siège réservé à ce district.

Les membres procèdent au scrutin secret pour la nomination à ce poste. La personne ayant obtenu le plus de votes est Katy Legault.

Maude Lajeunesse appuie cette candidature.

District de la Rouge

- Stéphane Godon déclare son intérêt à occuper le siège réservé à ce district.
- Claudy Harvey déclare son intérêt à occuper le siège réservé à ce district.

Les membres procèdent au scrutin secret pour la nomination à ce poste. La personne ayant obtenu le plus de votes est Claudy Harvey.

Isabelle Lajeunesse appuie cette candidature.

P-2249-20 Il est donc résolu que les personnes suivantes soient nommées pour siéger au conseil d'administration du centre de services scolaire.

District du Rapide : Isabelle Lajeunesse
District de la Lièvre Sud : Luc Stafford
District de la Lièvre Nord : Mélanie Lefebvre
District de la Kiamika : Katy Legault
District de la Rouge : Claudy Harvey

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. NOMINATION DE L'ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT EHDA

James Arseneault informe les membres du rôle de l'administrateur représentant des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Le Centre de services scolaire a pour mandat d'assurer des services éducatifs de qualité et adaptés à leurs besoins, selon l'évaluation de leurs capacités.

- Mélanie Lefebvre se propose pour ce rôle.

9. ÉLECTION DES POSTES D'OFFICIER DU COMITÉ DE PARENTS

Le président M. James Arseneault, explique les rôles des officiers ainsi que la façon de procéder aux nominations.

Présidence : En collaboration avec la secrétaire, prépare les rencontres du comité. Elle est également la porte-parole du CP entre chacune des rencontres, représente le CP lors d'évènements particuliers et répond aux différentes consultations reçues de la FCPQ, RCPLLL et de la CSPN. La présidence doit s'assurer de regarder ses courriels une fois par jour et de faire la relecture du procès-verbal avant qu'il soit présenté aux membres. Elle signe les procès-verbaux.

Vice-présidence : Apporte son support à la présidence et la remplace au besoin. Elle doit également s'assurer de regarder ses courriels une fois par jour ainsi que faire la relecture du procès-verbal avant qu'il soit déposé.

Secrétaire-trésorier : Procède à la signature du procès-verbal et de la feuille de temps de la présidence.

Étant donné que le siège de la vice-présidence est occupé par Isabelle Lajeunesse, son mandat continue.

Luc Stafford propose que chacun se présente avant de procéder aux nominations.

- Katy Legault déclare son intérêt à occuper le siège réservé à la présidence du CP.

Mélissa Labelle appuie cette candidature.

- Luc Stafford déclare son intérêt à occuper le siège réservé au poste de secrétaire-trésorier.

Isabelle Lajeunesse appuie cette candidature.

De plus, il a été suggéré par les membres du CP que Nicole Laroche soit également l'animateur Facebook. Ce rôle exigera de cette personne que le site Facebook du comité de parents soit mis à jour sur une base régulière.

Maude Lajeunesse appuie cette candidature.

P-2250-20 Il est donc résolu que les personnes nommées ci-dessous occupent les postes d'officier du comité de parents de la façon suivante :

Présidence : Katy Legault

Vice-présidence : Isabelle Lajeunesse

Secrétaire-trésorier : Luc Stafford

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. CALENDRIER DES RENCONTRES DU COMITÉ DE PARENTS 2020-2021

P-2251-20

Première rencontre : 29 septembre 2020 à 18 h 30

James Arseneault suggère de faire les rencontres le 4^e mardi de chaque mois à 18 h 30.

Il est proposé par Maude Lajeunesse que les dates des rencontres soient les suivantes :
29 septembre, 27 octobre, 24 novembre, 26 janvier, 23 février, 23 mars, 27 avril, 25 mai, 22 juin et
24 août.

Il sera possible d'assister à la réunion via vidéoconférence, zoom ou autre formule hybride.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. LA FCPQ

James Arseneault recommande aux membres du comité de parent de visiter la page Facebook du CP, car c'est un outil d'information et de promotion important. Il recommande qu'un membre parent en soit responsable.

James Arseneault discute également du protecteur de l'élève et substitut nommé pour la CSSPN. Il s'agit de M. Guy Aublet. Le protecteur de l'élève n'est pas un employé d'un CSS. Il relève du Conseil d'administration, qui doit prendre les mesures appropriées pour préserver en tout temps l'indépendance du protecteur de l'élève. Il a notamment pour fonctions de recevoir et traiter les plaintes des élèves ou de leurs parents, qu'elles lui soient acheminées par courriel, par lettre ou par voie téléphonique.

12. POUR VOS CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT

Il n'y a aucun commentaire ni aucune suggestion.

13. PASSATION DU MANDAT ENTRE LE COMITÉ 2020 ET LE COMITÉ 2021

James Arseneault discute de l'ordre du jour type, c'est-à-dire comment le préparer et ajouter les sujets qui intéressent ou préoccupent les membres du comité.

14. OBJECTIFS DU CP 2019-2020

- Discuter de ce que l'on veut accomplir
- Fixer des objectifs
- Engagement parental
- Avoir des OPP dans chaque école
- Communication entre les écoles

- Donner une valeur à la page Facebook
- Préoccupations des membres

15. CORRESPONDANCE

Il n'y a aucune correspondance.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Il n'y a aucun dépôt de documents.

17. AUTRES SUJETS

Discussion libre sur les différents intervenants qui viennent faire une présentation au comité de parents.

18. PAROLE AU PUBLIC

Isabelle Lajeunesse remercie James Arseneault pour son implication en tant que président au sein du CP pour 2019-2020 et son support auprès des membres du comité.

Maude Lajeunesse demande aux membres si l'entrée scolaire s'est bien passée dans chacune des écoles. Chaque membre partage la rentrée scolaire de leur établissement.

Luc Stafford mentionne que cela s'est bien passé dans le secteur Lièvre-Sud. Très positif malgré la COVID. Il est mentionné que la municipalité de Notre-Dame-du-Laus est moins impliquée à tous les niveaux à cause du facteur social. Le taux de décrochage est plus élevé.

19. P-2252-20 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Maude Lajeunesse que la séance soit levée. Il est 21 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSIDENTE

SECRÉTAIRE TRÉSORIER